

FICHE DE POSTE

CHARGE D'AFFAIRES-TECHNICIEN METHODES

Mission

Il gère les affaires qui lui sont confiées, depuis les études préalables jusqu'à leur bonne fin, sur les plans technique, commercial, et financier

Lieu d'exécution de sa mission: bureau, atelier, chantier

Horaire suivant nécessités du poste

Savoir faire

Suivi de la gestion financière de ses affaires

Réalise les études de prix et les offres d'après les cahiers des charges

Pilote et réalise, dessine les études d'exécutions (plans, schémas de principe, notes de calcul, ...)

Valide les plans et notes de calculs et en assure la validation par la maîtrise d'œuvre

Suit les procédures administratives (ouverture et suivi des dossiers affaires, planning, ...)

Négocie et valide les demandes d'achats pour l'approvisionnement du chantier

Assure les plans pour l'exécution des fabrications

Suit les livraisons (conformité, délais, prix)

Contrôle la réalisation de ses chantiers

Assiste aux réunions de chantier, enregistre les CR et en assure le suivi

Veille à la conformité de la réalisation par rapports aux études

Propose des solutions techniques par rapport aux problèmes de réalisation

Prépare les situations de travaux

Choisit ses sous-traitants et en assure la gestion

S'assure de la réalisation des essais préalables à la réception et les CR nécessaires

Assure la réception du chantier et à son suivi éventuel (levée des réserves, bonne fin)

S'assure de la rédaction et de la transmission des documents nécessaires (DOE, DIUO, ...)

Gère le personnel qui est sous sa responsabilité

Met en œuvre et fait respecter les règles de fonctionnement en matière de Qualité-Sécurité-Environnement

Fait respecter les lois et règlements relatifs au droit du travail, de l'hygiène, de la sécurité et de l'utilisation du matériel

Partage les informations

Savoir être

Respecte les consignes

Ponctuel, Intègre

Partage les informations

A une bonne qualité de relation avec ses collègues et intervenants extérieurs

Informe le responsable de tout problème auquel il ne peut pas remédier

Agit dans l'intérêt de l'entreprise

Capable d'écoute